

N° 39/11.16

PARC DE VERTOU, DEMANDE D'UN CREDIT

- 1) DE CHF 69'000.00 POUR LE REMPLACEMENT DU JEU COMBINE,**
 - 2) DE CHF 178'000.00 POUR L'ENTRETIEN DE LA PLACE ET LE REMPLACEMENT DES ELEMENTS DU SKATEPARK**
 - 3) DE CHF 46'000.00 POUR LA CREATION D'UN ENTRAINEMENT DE RUE (STREET WORKOUT), PARTICIPATION DE TIERS NON DEDUITE**
-



**Infrastructures et gestion urbaine
Sports, bâtiments et environnement**

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 2 novembre 2016.

Première séance de commission : lundi 14 novembre 2016, à 18 h 30, à la salle Henri-Perregaux, 1^{er} étage de l'Hôtel-de-Ville

TABLE DES MATIERES

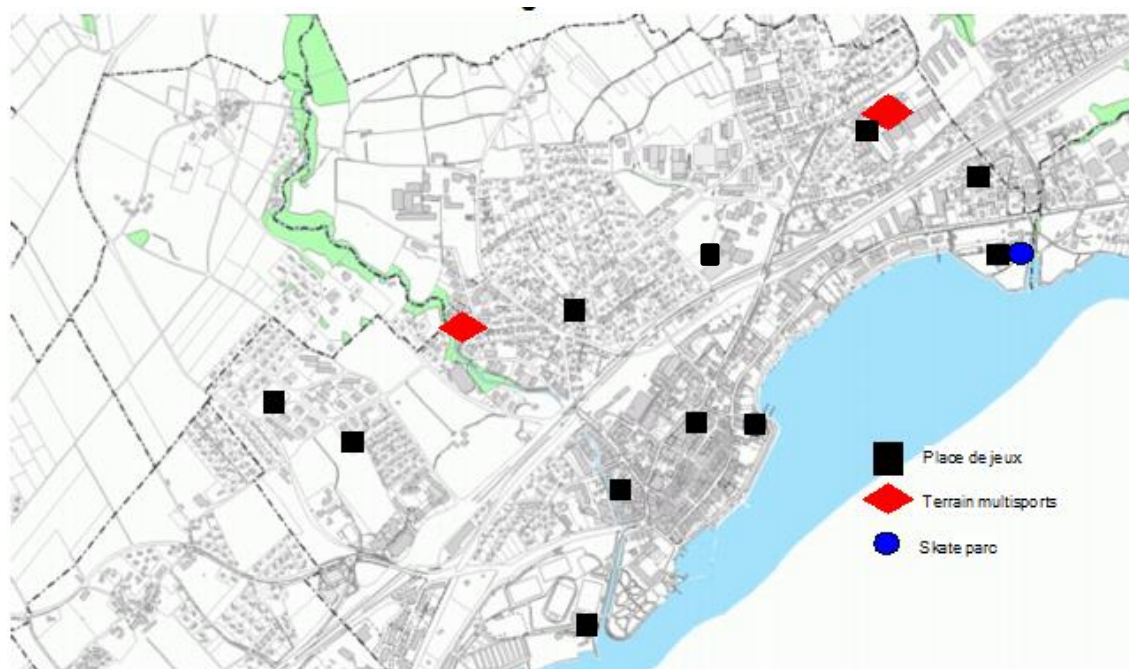
1	PREAMBULE	3
2	DESCRIPTIF DES TRAVAUX.....	4
	2.1 Remplacement du jeu combiné.....	4
	2.2 Skatepark.....	5
	2.3 Entraînement de rue (Street Workout).....	6
3	ASPECTS FINANCIERS	6
	3.1 Tableau financier.....	8
4	CONCLUSION	8

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PREAMBULE

La Ville de Morges possède et exploite onze places de jeux réparties sur tout le territoire communal ainsi que deux terrains multisports et un skatepark.

Ces sites sont fortement utilisés et très prisés par des utilisateurs fort divers, représentés par des familles, mais aussi par des jeunes et moins jeunes.



Dans le cadre de l'entretien courant des diverses places de jeux, le projet concernant la remise à niveau des infrastructures du Parc de Vertou prévoit le remplacement de l'élément combiné de la place de jeux, la rénovation de la surface et le remplacement des éléments du skatepark, ainsi que la création d'un entraînement de rue (Street Workout).

Les places de jeux sont entretenues (nettoyage, vidange des poubelles, réparations simples, etc...) deux à trois fois par semaine et un contrôle technique est réalisé périodiquement par l'Office des parcs et promenades. L'entretien et les contrôles s'effectuent selon les procédures établies dans le cadre du système de management de la qualité (ISO 9001-2008). Elles respectent en outre les recommandations du BPA (Bureau de prévention des accidents). L'entretien courant permet en plus de garantir la viabilité et la sécurité des installations.

Concernant la place de jeux de Vertou, l'élément qui doit être remplacé, construit par l'atelier mécanique de l'Orif, est déjà un jeu récupéré de la place située au passage Floréal, déplacé par les services communaux en 2005 afin de pouvoir respecter les normes de dégagement en cas de chute, qui n'étaient pas suffisantes à l'ancien emplacement.

Le skatepark a été construit en 2000 avec le soutien financier des deux communes voisines, Lonay et Préverenges, car ces dernières prévoient également d'aménager un site sur leurs communes respectives. A noter que la mise en place de cette infrastructure a fait l'objet d'une longue procédure puisqu'il a fallu aller jusqu'au Tribunal fédéral afin de pouvoir lever les oppositions pendantes. Toutefois, il est à noter que depuis le début de son exploitation, la Municipalité de Morges n'a enregistré aucune plainte concernant cette place, si ce n'est de la part des utilisateurs qui considèrent que les éléments ne sont plus conformes, ni en bon état. Une partie des éléments centraux d'origine ont été remplacés il y a quatre ans par des éléments de seconde main.

Lors de la construction de ce skatepark, la rampe en béton fut construite avec le soutien des professionnels de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs. Actuellement, cette dernière ne répond plus aux normes de sécurité et le coût des transformations nécessaires pour l'adapter est aussi élevé que son remplacement.

L'entraînement de rue (Street Workout) est un sport se développant de plus en plus au sein des villes et des communes. La Municipalité souhaite offrir également à sa population ce type d'infrastructure qui s'intègre dans sa politique mise en place pour développer le sport et le bien-être.

2 DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Les travaux prévus font l'objet de trois projets spécifiques qui sont décrits en détail dans les chapitres ci-dessous.



2.1 Remplacement du jeu combiné

Sur la base des contrôles périodiques effectués par notre personnel spécialisé, selon les normes en vigueur, il a été constaté que le portique métallique, construit à l'époque par l'atelier de serrurerie de l'Orif, ne répond plus aux normes de sécurité. En effet, le risque de blessures est présent à plusieurs endroits et la hauteur de chute du toboggan est trop élevée.

Il est proposé de remplacer cet élément par un jeu combiné comprenant un toboggan et un emplacement de grimpe plus adapté aux utilisateurs âgés de 4 à 10 ans, public cible de la place de jeux de Vertou.

D'autre part, cet emplacement se trouve régulièrement inondé lors de fortes pluies et tarde à sécher. Nous profiterons de l'occasion pour créer un drainage et collecter l'écoulement du jeu aquatique, qui à ce jour, se déverse sur la place.

Les autres jeux mis à disposition des utilisateurs et visiteurs du Parc de Vertou respectent les normes de sécurité et sont en bon état. L'image ci-dessous représente un modèle de jeu pouvant être mis en place.



2.2 Skatepark

Comme mentionné dans le préambule, le skatepark nécessite un renouvellement complet des éléments qui le compose, ainsi qu'une réfection de sa surface.

De plus, tous les éléments sont dans un état de vétusté avancée et les normes de sécurité ne sont, pour la plupart, plus respectées.

La nouvelle place de jeux prévoit l'installation de nouveaux modules répondant aux attentes des jeunes qui utilisent ce genre d'infrastructure. Le choix s'est porté sur des éléments à la construction robuste, en tôles et tubes d'acier, soudés et galvanisés, pouvant être scellés, pour certains éléments, directement dans le sol.

L'enrobé existant sera entièrement raboté et des fondations seront créées pour la fixation des éléments du skatepark avant la pose d'un tapis bitumineux.

Pour compléter les aménagements du site, un panneau d'information, fixant les règles d'utilisation, sera implanté et des aménagements seront prévus avec les utilisateurs de la place, dans le cadre d'un atelier participatif, en collaboration avec la Direction de la cohésion sociale. Ceci permettra aux futurs utilisateurs de mieux s'approprier le site et ainsi d'améliorer le respect vis-à-vis des moyens mis à leur disposition.



2.3 Entraînement de rue (Street Workout)

La création d'un Street Workout est proposée sur le territoire de la Ville de Morges. Il est apparu que l'emplacement idéal pour une telle installation est le Parc de Vertou. Les éléments seraient disposés entre la place de jeux et le Skatepark, en bordure de la promenade du Parc de Vertou.

Le *Street Workout* (littéralement "entraînement de rue") est un sport à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation, mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre. C'est un sport qui se pratique essentiellement en extérieur avec des infrastructures spécialement dédiées au Street Workout. Cette activité gagne en popularité depuis quelques années et s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux adultes, sportifs ou non. Les jeunes rencontrés par le travailleur social de proximité, dans le cadre de son mandat, lui ont fait part, à de nombreuses reprises, de leur intérêt.

L'installation proposée, constituée d'éléments en acier galvanisé à chaud, permettra des exercices variés et nombreux. Elle est complétée d'un banc réglable permettant des inclinaisons différentes selon les souhaits des utilisateurs. Pour des raisons de sécurité, un sol souple doit être aménagé sous et à proximité de l'engin, ainsi qu'une clôture afin d'en empêcher l'accès aux enfants en bas âge.



Une information sur l'utilisation du Street Workout sera affichée, afin que chacun puisse l'exploiter au mieux.

3 ASPECTS FINANCIERS

La fourniture et les travaux concernant ce préavis seront principalement adjugés à des entreprises spécialisées. Le personnel communal assurera le drainage de la place de jeux, ainsi que démontage et l'évacuation des éléments existants, excepté la rampe en béton.

Devis estimatif des travaux	CHF	CHF
1) Place de jeux		69'000.00
Fourniture et pose d'un jeu combiné, y compris le sol souple	60'000.00	
Drainage et écoulement, fournitures	6'000.00	
Divers et imprévus (env. 5 %)	3'000.00	
2) Skatepark		178'000.00
Fourniture et montage des éléments de jeu	120'000.00	
Travaux préparatoires, démontage et évacuation des éléments existants	15'000.00	
Travaux de génie civil (reprise des bordures, encaissements et fondations des jeux)	10'000.00	
Rabotage et pose d'un revêtement bitumineux	20'000.00	
Mobilier et panneau d'affichage	10'000.00	
Divers et imprévus	3'000.00	
3) Street Workout		46'000.00
Fourniture et pose de l'élément d'entraînement	15'200.00	
Pose d'une surface de sol souple	22'500.00	
Fourniture et pose d'une clôture avec portail	5'300.00	
Divers et imprévus	3'000.00	
Total		293'000.00

Un montant de CHF 200'000.00 est porté au plan des investissements 2016 en priorité A, pour la rénovation de la place de jeux de Vertou. Lors de l'établissement de celui-ci, l'installation d'un Street Workout n'était pas encore d'actualité.

Plusieurs institutions régionales et cantonales pouvant soutenir la création d'installations sportives de ce type existent en Suisse romande. Un dossier particulier concernant les deux modules sportifs (skatepark et Street Workout) leur sera transmis afin de demander un soutien financier dans le cadre de la réalisation de ce projet.

3.1 Tableau financier**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

Montant en CHF (TTC)	Total	2016	2017	2018	2019	2020
						et suivants
Dépenses	293'000	293'000				
Subventions, participations ou autres	-					
Utilisation fonds	-					
Total investissements	293'000	293'000	-	-	-	-

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Durée d'amortissements	10
Année début de l'amortissement	2018
Année bouclage du préavis	2018
Taux d'intérêt au 31.12.2015	1.93%

2016	2017	2018	2019	2020
				et suivants

Charge d'intérêts	3'110	3'110	3'110	3'110	3'110
--------------------------	-------	-------	-------	-------	-------

Charge d'amortissement	-	-	29'300	29'300	29'300
-------------------------------	---	---	--------	--------	--------

Autres charges	Chapitre	2016	2017	2018	2019	2020

Recettes	Chapitre	2016	2017	2018	2019	2020

Total fonctionnement	3'110	3'110	32'410	32'410	32'410
-----------------------------	-------	-------	--------	--------	--------

4 CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 69'000.00 pour le remplacement d'un jeu, subvention de tiers non déduite;
2. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 10 ans, à raison de CHF 6'900.00 par année, à porter en compte dès le budget 2018;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 178'000.00 pour l'entretien et le remplacement des éléments du skatepark, subvention de tiers non déduite;

4. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 10 ans, à raison de CHF 17'800.00 par année, à porter en compte dès le budget 2018;
5. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 46'000.00 pour la création d'un entraînement de rue (Street Workout), subvention de tiers non déduite;
6. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 10 ans, à raison de CHF 4'600.00 par année, à porter en compte dès le budget 2018.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 octobre 2016.

le syndic

le secrétaire

Vincent Jaques

Giancarlo Stella